

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5254 - LUNDI 19 OCTOBRE 2026

CEEAC

L'exécutif encouragé à travailler sur des objectifs pratiques

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a encouragé, le 16 octobre, à Brazzaville au cours d'une audience, la nouvelle équipe dirigeante de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) à travailler sur les objectifs pratiques, notamment les infrastructures, le renforcement des échanges inter-États, la consolidation de l'économie de la communauté.

Conduite par la présidente en exercice du Conseil des ministres, Rosario Mbasogo Kung, la nouvelle équipe a présenté l'ensemble des activités qu'elle est en train de réaliser pour garantir un meilleur développement de cet espace communautaire.

Page 16



Le président Denis Sassou N'Guesso recevant Rosario Mbasogo Kung

PÉNURIE DE CARBURANT

Le gasoil toujours difficile dans les stations-service



Depuis plusieurs semaines, la pénurie du gasoil persiste à Brazzaville, malgré quelques livraisons au compte-goutte dans les stations-service. De jour, comme de nuit, des voitures at-

Vue d'une file de taxis en quête de carburant
tendent sans espoir de se faire servir. La pénurie serait due aux problèmes techniques à la Congolaise de raffinage dont la capacité de stockage demeure faible, et aux prix élevés du carburant raffiné importé sur le marché international. La situation favorise le retour des vendeurs illicites appelés « kadhafis » qui font la surenchère en vendant le bidon de 25 litres à 30.000 contre 15.625 FCFA à la pompe.

LIKOUALA

Plus de 16 000 personnes affectées par les inondations

Quelque 16 739, soit 2 738 ménages sont sinistrés à la suite de graves inondations consécutives à de fortes pluies qui affectent depuis quelques jours 11 villages de la sous-préfecture d'Epena, dans le département de la Likouala. Face à cette situation pré-occupante sur le plan



Un village inondé

humanitaire et des risques sanitaires, le gouvernement a lancé un plan de riposte urgente constitué des ministères compétents et coordonné par une Task force.

Page 16

ZLÉCAF

Brazzaville accueille une conférence régionale

La capitale congolaise abritera du 21 au 23 octobre courant la conférence régionale dénommée « Sa Zlécaf » pour l'Afrique centrale sur le thème « Libérer le potentiel économique des femmes d'Afrique centrale pour accélérer la mise en œuvre inclusive de la Zlécaf ».

Page 9

Éditorial

Brazzaville et le Caire

Page 2

ÉDITORIAL

Brazzaville et le Caire

La République du Congo et la République arabe d'Égypte ont établi des relations diplomatiques en 1964. Le 15 octobre dernier, le nouvel ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du pays des Pharaons, Mme Nazly Aly Ahmed Zaky EIFayoumy, a officiellement pris ses fonctions au terme d'une réception au Palais du peuple par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

De source diplomatique, Brazzaville et le Caire ont encore un long chemin à parcourir pour concrétiser les projets qui sous-tendent leur coopération. Depuis un peu plus de cinq décennies, le cadre juridique posé par les accords liant les deux pays tarde à traduire en actes la volonté réciproque de développer les échanges dans les secteurs clés tels que l'enseignement, le transport aérien, le commerce, l'agriculture, l'environnement, les finances, la culture et la santé.

Une note particulière concerne cependant le renouvellement des bourses de formation des cadres de la force publique congolaise dans les grandes écoles égyptiennes. Le souhait des deux parties est de voir cette dynamique s'élargir aux domaines cités plus haut qui sont autant d'opportunités pour les hommes d'affaires congolais et égyptiens.

Dans cette optique l'échange régulier des ambassadeurs permet de garder l'espoir qu'à court et moyen terme, en commission mixte, les experts se pencheront sur les obstacles qui freinent l'éclosion de l'axe Brazzaville-le Caire. Alors, bien sûr que les atouts existent pour en faire un exemple réussi de la coopération Sud-Sud.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE

Mobiliser les ressources publiques

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a souligné, le 15 octobre, à l'ouverture des travaux de la 13^e session ordinaire budgétaire, la nécessité de veiller à une mobilisation efficiente des ressources publiques aux fins de relever les défis des temps nouveaux.

Selon le président de la chambre basse du Parlement, cette mobilisation doit reposer sur une administration fiscalo-douanière moderne et digitalisée. « Il va sans dire que la gestion en mode programme, en cours, nous permet de passer d'une culture de moyens à une culture de résultats. Nous devons y veiller. A ce sujet, Monsieur le président de la République nous rappelle que les projets doivent être bien étudiés, bien mûris, bien sélectionnés », a-t-il rappelé. S'agissant des affaires inscrites à l'ordre du jour de cette session, Isidore Mvouba a insisté sur l'examen et l'adoption du projet de loi de finances exercice 2027, premier budget du nouveau quinquennat. « C'est un moment de grande responsabilité. Les députés que nous sommes, nous devrions traduire les aspirations de nos concitoyens au travers des choix pertinents libellés en projets structurants. Pour tout dire, derrière chaque ligne de crédit, il y a un service attendu, un besoin à satisfaire, pour accélérer la marche. C'est de cela qu'il s'agit : accélérer la marche ; ce n'est pas un vain slogan », a-t-il indiqué.

Soulignant l'importance de faire du Congo un pôle numérique majeur en Afrique centrale, il a affirmé qu'il n'y a pas de souveraineté numérique sans maîtrise et protection des données stratégiques. C'est ainsi qu'il a appelé le gouvernement à veiller à ce que la Commission nationale pour la protection des données à caractère personnel soit opérationnelle de fa-

çon diligente. Le but étant de respecter les droits des personnes, d'accompagner les administrations et les entreprises dans leur mise en conformité, et de contribuer à la sécurité des traitements de données, en lien avec les organismes compétents.

Mettre en œuvre les exigences des réformes constitutionnelles
« Les données de santé, d'état civil, d'éducation, de fiscalité et de protection sociale revêtent une importance stratégique. Ces données concernent la vie privée et les droits de nos concitoyens. Les protéger, c'est préserver à la fois les intérêts de la Nation et les libertés individuelles. De même, je saisis la présente opportunité, pour lancer le débat relatif aux réseaux sociaux, à la liberté de la presse et aux droits humains », a lancé le président de l'Assemblée nationale, précisant qu'il s'agit de trouver l'équilibre entre la liberté d'expression, le droit à l'information, la vie privée, la protection des données. Il faut, a-t-il expliqué, trouver les voies et moyens pour mettre un terme aux dérapages constatés au niveau de certains réseaux sociaux. Dans le domaine de la paix, il a mentionné la visite effectuée à Brazzaville, le 3 octobre, par le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui a déploré, d'après lui, le drame de Makotimpoko et annoncé la volonté de son pays à indemniser les victimes de cette « bêtise humaine. » Isidore Mvouba a notamment pris acte

de cet engagement fortement attendu par le Congo de la rive droite. « En effet, la paix est le socle sur lequel les deux chefs d'Etat, fortement meurtris par le drame de Makotimpoko, ont dit avec force la nécessité pour les deux Congo de vivre en paix, la paix qui est le socle à même de consolider le bon voisinage entre nos deux pays frères liés par l'histoire. L'Assemblée nationale réaffirme son attachement à la paix, à la stabilité des peuples, à la politique de bon voisinage avec tous nos voisins en général et avec notre grand voisin, géographiquement parlant, la RDC, en particulier », a-t-il souligné. Le président de l'Assemblée nationale est, par ailleurs, revenu sur le contexte socioéconomique national dans lequel se tient cette session, appelant à la responsabilité, au travail, à la paix et à l'unité. À l'instar des divers affluents qui donnent au fleuve Congo sa puissance, Isidore Mvouba a demandé aux élus du peuple de converger, comme ils savent le faire, leurs énergies vers une même et seule ambition : celle de servir le Congo et de le conduire vers les berges illuminées de l'émergence. « Je dis et répète, Denis Sassou N'Guesso est l'homme de la situation, l'homme d'aujourd'hui, de demain, et d'après-demain, au-delà de 2031. Cet objectif demande que nous mettions en œuvre les réformes constitutionnelles qui l'exigent. Nécessité fait loi, comme a dit Démocrite », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAIC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAIC TV
Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES
Directeur : Kiobi Chuldrón Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot
Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint: Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière: Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAIC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

VIE DES INSTITUTIONS

La GAE ouvre le débat sur la révision de la Constitution

Le coordonnateur général de la Génération auto-entrepreneur (GAE), Digne Elvis Tsalissan Okombi, a, au cours d'un point de presse donné le 16 octobre à Brazzaville, ouvert le débat sur la révision ou le changement de la Constitution du 25 octobre 2015 afin de l'adapter à la donne actuelle.

Digne Elvis Tsalissan Okombi a rappelé devant la presse qu'aucune réforme économique ou sociale ne peut durer si le cadre qui la porte ne suit pas l'évolution du pays. « Notre Constitution est le socle de notre vie commune. Mais un socle n'est pas un bloc figé : il doit pouvoir être interrogé à la lumière des réalités nouvelles. C'est pourquoi j'appelle à l'ouverture d'un débat national, serein et inclusif, sur l'opportunité d'une révision constitutionnelle. Un débat qui associe toutes les couches sociales. Il ne s'agit pas de décider aujourd'hui de ce qui doit changer. Il s'agit d'accepter d'en parler, ensemble, dans le respect et la responsabilité », a lancé le coordonnateur général de la GAE.

Un débat qui sera au cœur des échanges lors de la troisième édition du Dialogue intergénérationnel décentralisé (DID), prévue pour novembre à Dolisie, chef-lieu du département du Niari, sur le thème « Face



Digne Elvis Tsalissan Okombi lançant le débat sur le changement de la Constitution/Adiac

aux mutations actuelles, quelles réformes pour le Congo de demain. » « Cette grand-messe qui se déroulera à Dolisie, ville cosmopolite, capitale de l'or vert, sera un haut moment de concertation, de dialogue et d'échange citoyen. J'en appelle aux intellectuels, aux organisations politiques, à la société civile, aux étudiants et aux jeunes qui constituent l'avenir de demain de nous rejoindre

à Dolisie pour ces moments de partage sans concession et sans passion », a invité Digne Elvis Tsalissan Okombi.

Outre le débat sur la révision de la Constitution, les assises de Dolisie permettront également aux participants de parler de l'économie nationale. Selon le coordonnateur général de la GAE, le destin du Congo est depuis longtemps suspendu au prix du baril de pétrole, alors

que cela n'est plus soutenable. D'où la nécessité pour le Congo de demain de transformer ce qu'il produit sur place. A titre d'exemple, il a cité le manioc, les fruits, le bois, l'huile de palme, car chaque produit exporté brut, est un emploi offert à un autre pays. « Chaque produit transformé chez nous, c'est de la richesse et du travail qui restent au Congo », a-t-il soutenu.

La troisième édition du DID

mettra également un accent sur la jeunesse. Pour la GAE, la jeunesse congolaise n'attend pas la charité, elle attend une chance. Cela passe par une formation professionnelle tournée vers les métiers réels, par un accès simplifié au crédit pour les jeunes entrepreneurs, et par un statut d'auto-entrepreneur clair, protecteur et peu coûteux. Un jeune qui crée son activité, c'est une famille qui se stabilise et une communauté qui respire. « Ces trois chantiers ne sont pas une rupture avec ce qui a été construit. Ils en sont le prolongement. Je crois en une continuité créatrice : préserver ce que nos aînés ont bâti avec dignité, et avoir le courage de l'adapter aux exigences de notre temps. Le Congo de demain ne se décrètera pas. Il se construira avec chacun d'entre nous : les entrepreneurs, les agriculteurs, les fonctionnaires, les femmes, les jeunes, la diaspora », a indiqué le coordonnateur de la GAE.

Parfait Wilfried Douniama

LE FIN MOT DU JOUR

RDC : vague de réactions

En République démocratique du Congo (RDC), un nouveau mouvement politico-militaire est né à l'est, le Front pour la refondation de la nation (FRN), et suscite tout naturellement une vague de réactions indignées à Kinshasa.

Créé à l'initiative de l'ancien président, Joseph Kabila, ce mouvement relance en filigrane le débat sur la réconciliation nationale dans le pays et les moyens d'y parvenir. À l'évidence, privilégier la lutte armée pose un tas de problèmes qu'il ne sera pas facile aux acteurs positionnés en première ligne de résoudre sans se projeter davantage vers la quête de tranquillité.

Comme on a pu le voir, la presse kinoise a largement consacré ses gros titres de la semaine écoulée à cette actualité. Elle a variablement repris les condamnations des annonces de l'ex-chef de

l'État et relayé les défections enregistrées dans les rangs du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), formation politique de Joseph Kabila.

Dans certains commentaires, le nouveau leader du FRN, dans lequel se sont fondus et le M23 et l'AFC (Alliance du fleuve Congo), est présenté comme un homme en bout de course et en désespoir de cause qui, ne sachant plus où donner de la tête, a fait le choix du pis-aller. Soulignons en passant que Joseph Kabila a été condamné à mort à la suite d'un procès pour « haute trahison ».

De toutes les voix indignées en RDC dans le moment présent, il y en a une cependant qui semble sortir du lot par sa tonalité plutôt pédagogique. Celle d'un homme du sérail, pourrait-on dire, qui connaît les principaux acteurs de la politique de son pays, en particulier Joseph Kabila et son

successeur, le président Félix Tshisekedi.

De qui s'agit-il ? Il s'agit bel et bien de Vital Kamerhe. Son parcours des dernières années est marqué par des ruptures et des rapprochements, l'occupation de hauts postes de responsabilité au parlement et dans l'exécutif, mais aussi le passage par la case prison. Ces « allées et venues », il les a effectuées auprès de Joseph Kabila et de Félix Tshisekedi, gagnant et perdant nombre de batailles.

L'homme doit avoir beaucoup appris de ces péripéties pour apprécier les événements en cours dans son pays avec recul. Nos confrères du journal La Prospérité paraissant à Kinshasa rapportent dans un article publié le 15 octobre une longue déclaration de Vital Kamerhe. Sans prendre parti pour Joseph Kabila, dont il ne comprend pas le récent revirement, Kamerhe ne pense pas non

plus que les ponts ne pourront plus être établis entre Kabila et la République à la tête de laquelle il est resté pendant dix-huit ans.

Président de l'Union nationale congolaise (UNC), et se considérant toujours proche du président Tshisekedi, Vital Kamerhe donne par ce positionnement que l'on peut qualifier d'équilibré l'opportunité aux plus hautes autorités de RDC de mieux mesurer les enjeux de ce qui se trame derrière la posture « guerrière » de l'ancien chef de l'État. Pendant qu'on y est, il y a le fait que les provinces du Nord et du Sud Kivu échappent toujours au contrôle du pouvoir central.

Dans la situation actuelle, la question qui se pose est certainement la suivante : comment réussir le coup de force de la réconciliation nationale là où risque de perdurer la division du pays ?

Gankama N'Siah

PARLEMENT

70 jours pour doter le pays d'une nouvelle loi de finances

L'Assemblée nationale et le Sénat ont respectivement ouvert, le 15 octobre, la 13e et la 10e sessions ordinaires budgétaires dont les travaux s'achèveront le 23 décembre avec comme priorité l'examen et l'adoption du projet de loi de finances de l'année 2027.

Au niveau de l'Assemblée nationale, neuf affaires sont inscrites à l'ordre du jour de cette session. Texte majeur de la politique budgétaire nationale, le projet de loi de finances pour l'année 2027 détermine, selon le deuxième secrétaire du bureau de la chambre basse du Parlement, Alain Pascal Leyinda, les prévisions de recettes et de dépenses de l'État. Il traduit, a-t-il expliqué, en termes financiers, les choix, les orientations stratégiques et les priorités du gouvernement en matière de développement économique, de progrès social et de consolidation des équilibres macroéconomiques.

Les deux chambres du Parlement examineront aussi le projet de loi de règlement exercice 2025. Il s'agit d'un texte de loi qui constitue un instrument essentiel du contrôle parlementaire de la gestion des finances publiques, arrête les résultats définitifs de l'exécution du budget de l'État pour



Une vue des députés à l'ouverture de la session DR

l'exercice 2025, soit l'exercice N-1. Elles sont également appelées à adopter leurs propres budgets pour l'exercice 2027.

Le Sénat et l'Assemblée nationale se prononceront ensuite sur le projet de loi fixant l'organisation du système éducatif en République du Congo. Un texte de loi qui établit le cadre

général d'organisation et le fonctionnement du système éducatif national en vue de mieux répondre aux besoins de formation et de développement du pays. L'autre affaire inscrite au rôle de cette session concerne le projet de loi portant création de l'Ordre national des chirurgiens dentistes en République du Congo. Le but

étant d'organiser la profession, d'encadrer son exercice et de garantir le respect des règles déontologiques dans ce domaine.

Outre ces différents projets de loi se trouvant simultanément sur la table des deux chambres, les sénateurs vont se prononcer sur deux propositions de lois dont celle relative à la production

agricole et à la régulation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en République du Congo. Quant à la seconde proposition de loi, elle concerne la reconnaissance historique de la traite négrière transatlantique et l'accès exceptionnel à la nationalité congolaise pour les Afro-descendants.

Les députés examineront, quant à eux, le projet de loi autorisant la ratification de la Convention mondiale sur la reconnaissance et qualification relative à l'enseignement supérieur. Une convention qui facilite la reconnaissance des diplômes et qualifications de l'enseignement supérieur ainsi que la mobilité académique et professionnelle. Enfin, la représentation nationale sera édifiée sur les rapports des trois missions d'informations diligentées pendant la période d'intersession dans les secteurs de la santé, de l'enseignement et de la sécurité.

Parfait Wilfried Douniama

CEO

Lancement de la troisième édition du programme national des bourses de recherche

Le Centre d'excellence d'Oyo pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (CEO) lance la troisième édition de son programme national de bourses de recherche destiné aux étudiants congolais inscrits en master2 ou en doctorat dans les établissements publics d'enseignement supérieur ainsi qu'aux candidats de niveau post-master rattaché à une institution de recherche.

L'ouverture des dépôts de candidatures est prévue pour le 22 octobre courant tandis que la clôture aura lieu le 30 novembre. Le démarrage prévisionnel des bourses se fera à partir de janvier 2027. Les bourses comprennent une allocation mensuelle, un hébergement au CEO ainsi qu'un accès aux infrastructures de recherche, aux laboratoires et à un encadrement scientifique conformément aux conditions du programme. « Les projets proposés devront être en adéquation avec les théma-



Le CEO lance la troisième édition du programme de bourses/Adiac

tiques de recherche du Centre et contribuer au développement de solutions scientifiques et technologiques adap-

tées aux besoins du pays », a souligné le communiqué du CEO y relatif.

Les candidatures doivent

être soumises exclusivement en ligne. Les candidats sont invités à consulter les informations relatives au pro-

gramme et à soumettre leur dossier à travers le site officiel du centre :

www.ceo.cg

Rominique Makaya

ACCÈS À L'EAU

Le Congo et l'Égypte entendent renforcer leur coopération

Le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, s'est entretenu, le 16 octobre, à Brazzaville avec la nouvelle ambassadrice d'Égypte au Congo, Nazly Aly Ahmed Zaky Elfayoumy. Ils ont évoqué la participation du Congo à la 9 édition de la Semaine de l'eau du Caire, du 25 au 29 octobre 2026, et les perspectives de renforcement de la coopération congolo-égyptienne dans les domaines de l'eau et de l'électricité.

Le renforcement des relations entre la République du Congo et l'Égypte dans les domaines de l'énergie et de l'eau était au centre de l'entretien entre le ministre Bruno Jean Richard Itoua et la nouvelle ambassadrice égyptienne, Nazly Aly Ahmed Zaky Elfayoumy. La rencontre a notamment permis d'évoquer le prochain déplacement du ministre en Égypte, où il prendra part, aux côtés d'autres responsables gouvernementaux africains, à la Semaine de l'eau du Caire.

Ce séjour au Caire sera également l'occasion pour le membre du gouvernement congolais d'échanger avec des officiels égyptiens sur les perspectives de consolidation des relations bilatérales. « Nous avons parlé de son voyage, parce qu'il va faire le déplacement en Égypte la semaine prochaine, en vue de participer à une conférence concernant l'eau et l'électricité. Nous avons

également regardé la manière de renforcer les relations bilatérales entre le Congo et l'Égypte », a expliqué Nazly Aly Ahmed Zaky Elfayoumy.

La diplomate égyptienne a précisé que les discussions porteront notamment sur la mobilisation et la gestion des ressources en eau en Afrique, avec pour objectif de favoriser un accès durable à cette ressource essentielle. « Ils vont parler des ressources, comment développer les ressources d'eau de manière à ce que l'eau ne manque plus en Afrique », a-t-elle souligné.

Signalons que l'Égypte va accueillir cet événement, du 25 au 29 octobre, consacré à la coopération mondiale en matière de gestion des ressources hydriques. La rencontre réunira des représentants des gouvernements, des experts, des organisations internationales et des partenaires au développement autour des défis liés à la disponibilité de l'eau, à sa gestion et à



Les échanges entre les deux parties/Adiac

sa gouvernance. Les travaux de cette édition mettront l'accent, entre autres, sur le rôle des partenariats internationaux dans la réalisation des Objectifs de développement durable, dans un contexte marqué par les effets du changement climatique et la croissance démographique, qui

accentuent les pressions sur les ressources hydriques.

Les participants aborderont également la gouvernance de l'eau, la gestion intégrée des ressources, les innovations technologiques et le recours à l'intelligence artificielle pour améliorer l'efficacité des systèmes hydrau-

liques. Pour la République du Congo, la participation à cette rencontre constitue une occasion d'échanger sur les réponses à apporter aux défis de l'accès à l'eau et à l'électricité, mais aussi d'explorer de nouvelles pistes de coopération avec l'Égypte.

Fiacre Kombo

INNOVATION AGRICOLE

La Chine partage son expertise avec les pays africains

Le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage a organisé, le 14 octobre, au site de la Grande foire agricole du Congo (Gfac), situé au village Bambou Mingali, dans le district d'Ignié, département du Djoué-Léfini, avec l'appui de la Chine, le premier salon sino-africain de l'innovation et des techniques agricoles. La rencontre a permis à la Chine de partager son expérience agricole avec cinq pays africains représentés afin d'accroître leurs rendements.

Le premier salon sino-africain de l'innovation et des techniques agricoles s'est tenu sur deux jours sur le thème « Valorisation de l'agriculture par la science et l'impulsion du développement par l'innovation ». Il a réuni les experts et responsables d'écoles et instituts de recherches agricoles venus de la Chine, du Congo, du Nigéria, du Kenya, de l'Angola et du Mozambique, sous la direction du ministre congolais de l'Agriculture et de l'Élevage, le Pr Paul Valentin Ngobo.

A l'occasion, chaque pays a présenté ses potentialités agricoles et ses avancées technologiques dans le domaine. La Chine, par exemple, a montré aux experts africains le haut niveau qu'il a atteint dans ce domaine, de l'acquisition des semences à la récolte. L'agronome chinois qui a exposé a fait savoir que dans son pays, du plantant à la récolte, en passant par le sarclage et l'arrosage, tout le processus se fait par des machines de haute technologie. Ce qui fait de l'agriculture chinoise une référence mondiale avec des meilleurs ren-

dements.

Animant un panel sur « l'état des lieux de la filière semencière au Congo, une experte congolaise a souligné, sans langue de bois, que l'agriculture congolaise connaît de sérieux problèmes de semences. Le système semencier congolais », a-t-elle indiqué, est peu structuré et est en déficit permanent. Il nécessite la mise en œuvre de quatre stratégies majeures.

Il s'agit, entre autre, a-t-elle renchéri, de mettre en place une meilleure politique semencière nationale assortie d'un plan d'action bien défini, renforcée par une bonne législation en la matière. Elle suggère aussi de mener régulièrement des campagnes de sensibilisation à l'endroit du secteur privé afin de susciter des investisseurs dans le domaine.

Des solutions envisagées

Dans son exposé, le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage a reconnu la défaillance qui, selon lui, fragilise l'essor du secteur agricole. Mais, a-t-il martelé, la coopération



-Paul Valentin Ngobo dévoilant la plaque inaugurale marquant la mise en service du laboratoire/Adiac

nouée avec la Chine permettra au Congo de « briser ce cycle vicieux » afin que le secteur se développe à un rythme accéléré et soutenu. A cet effet, le Pr Paul Valentin Ngobo a annoncé la création d'ici à 2029 de trois centres de production à travers le pays, dans le but de disposer aux producteurs des semences améliorées et de qualité,

en temps réel et à un coût abordable.

Au-delà de tout, l'objectif du gouvernement est de garantir au Congo son autonomie en matière de semences, un élément essentiel pour booster la production agricole. Pour officialiser la collaboration, la Chine a conclu un accord avec les instituts de recherches

agricoles des cinq pays participants. Au Centre de démonstration des techniques agricoles de Kombé, dans le 8e arrondissement Madibou, où le salon a été clôturé, le 15 octobre, le ministre Paul Valentin Ngobo a inauguré le laboratoire conjoint Chine-Congo des techniques agricoles modernes.

Firmin Oyé

GLOBAL DIGITAL FORUM 2026

LE CONGO RENFORCE SA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ AVEC LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Après la signature, en juin dernier, de la charte d'adhésion au Réseau arabo-africain des autorités de certification électronique et de confiance numérique (AAECA-Net), la République du Congo poursuit son ouverture à la coopération internationale dans les domaines de la cybersécurité, de l'intelligence artificielle et de la transformation numérique.

Du 8 au 10 septembre 2026, à Moscou, capitale de la Fédération de Russie, la délégation de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI), conduite par son directeur général, le professeur Conrad Onésime OBOULHAS TSAHAT, a pris part à la deuxième édition du Global Digital Forum, organisée par le ministère russe du Développement numérique, des Communications et des Médias.

Cette rencontre internationale de haut niveau a réuni des experts, des décideurs et des représentants de plusieurs pays autour des grandes mutations du numérique. La régulation de l'intelligence artificielle, la protection des infrastructures numériques et la modernisation des services publics ont figuré parmi les principaux sujets abordés, dans un contexte marqué par l'évolution constante des cybermenaces.

Représentant la République du Congo à cette grande rencontre internationale, le directeur général de l'ANSSI, le professeur Conrad Onésime OBOULHAS TSAHAT, a participé à une session consacrée aux nouveaux défis de la cybersécurité et aux outils de protection face aux risques liés notamment à l'intelligence artificielle.

Au cours de cette session, les discussions ont porté sur la

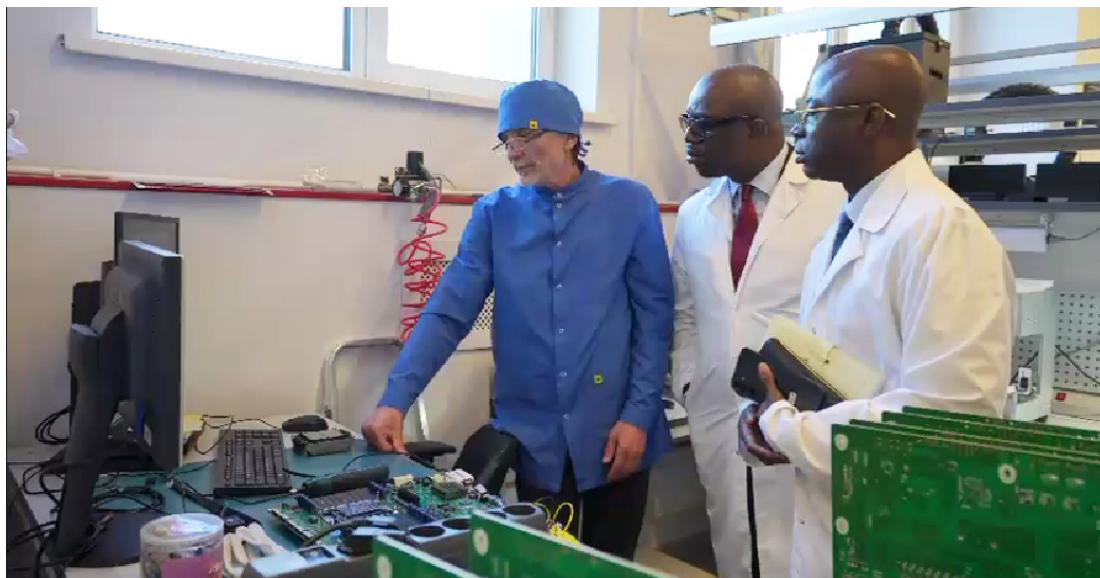
cement des capacités de réaction face aux risques émergents. Ces questions essentielles constituent des priorités pour les États, soucieux de garantir la continuité des services publics, de protéger les données et d'assurer la sécurité des systèmes d'information.

Au terme des travaux, le professeur Conrad Onésime OBOULHAS TSAHAT, directeur général de l'ANSSI, a également effectué une visite guidée des stands d'exposition, lui permettant de découvrir



des innovations technologiques et des solutions conçues pour répondre aux exigences croissantes de sécurité et de performance numériques.

En marge du forum, la délégation de l'ANSSI a eu le privilège



par deux temps forts. Le premier, et sans doute le plus important, a été la signature d'un mémorandum d'accord tripartite entre l'ANSSI et ses partenaires techniques russes. Cet accord pose les bases d'une coopération technologique et commerciale et ouvre de nouvelles perspectives de collaboration entre les parties.

Le deuxième temps fort a été une immersion dans le secteur industriel russe, à travers la visite d'une usine spécialisée dans les technologies numériques et la cybersécurité. La délégation de l'ANSSI a eu le privilège d'y découvrir des solutions technologiques de pointe ainsi que des savoir-faire susceptibles de favoriser le partage d'expériences et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération technique.

À travers cet engagement, l'ANSSI entend contribuer au renforcement de l'expertise nationale, au développement des capacités techniques et à l'amélioration de la protection des systèmes d'information essentiels au fonctionnement de l'État et de l'économie congolaise.

Ces deux étapes illustrent la volonté de la République du Congo de tirer parti des partenariats internationaux pour consolider ses capacités en matière de cybersécurité et accompagner durablement la sécurisation de son espace numérique.



prévention des cybermenaces, la détection des incidents de sécurité et le renfor-

d'être reçue par de hautes autorités de la Fédération de Russie, notamment Son

Excellence Alexander Mikhailovich Shoitov, vice-ministre du Développement numérique, des Communications et des Médias, ainsi que Son Excellence Vadim Petrovitch

ministation présidentielle de la Fédération de Russie. Ces échanges ont permis d'explorer les perspectives de coopération dans les domaines de la sécurité des systèmes d'in-



Titov, haut responsable chargé des partenaires stratégiques et de la coopération internationale au sein de l'ad-

formation et du développement des technologies numériques.

Cette mission a été marquée

LIVRE BLANC ET ADRESSAGE POSTAL

L'ARPCE pose les fondations de l'État numérique

Présentés jeudi 15 octobre à Brazzaville, la deuxième édition du Livre Blanc de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) et le projet d'adressage postal numérique ont porté un même message. Devant le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Frédéric Nzé, il s'est agi de bâtir un État numérique cohérent, fondé sur des réseaux fiables et une adresse pour chaque citoyen.

Un réseau qui relie, une adresse qui situe. En deux images, la cérémonie organisée jeudi 15 octobre par l'ARPCE a rappelé ce qu'exige un numérique profitable à tous. En présence notamment de la présidente du Conseil économique, social et environnemental et des présidents du Conseil supérieur de la liberté de communication, de la Chambre de commerce de Brazzaville et du Conseil de régulation de l'ARPCE, elle a réuni autour du ministre autorités, opérateurs et partenaires du secteur.

« Si nous sommes réunis ce matin, c'est autour d'une conviction simple : aucun Congolais ne doit rester à l'écart des services », a affirmé le directeur général de l'ARPCE, Louis-Marc Sakala, précisant que l'adressage permet d'identifier avec précision les personnes, les foyers, les entreprises, les lieux et les territoires. « La connectivité donne accès à l'information, aux services publics, à l'école, à l'hôpital et au marché. L'adressage, lui, donne une destination concrète à ces services et permet de joindre chaque citoyen là où il vit, là où il travaille, là où il entreprend », a-t-il ajouté. Il a aussi rappelé que le pays ne part pas de zéro, avec une téléphonie mobile à 94,1 % de pénétration et près de quatre cent mille Congolais sortis de l'isolement numérique grâce au Fonds pour l'accès et le service universels des communications électroniques.



Le DG de l'ARPCE, le ministre Frédéric Nzé et les conseillers du président de la République et du Premier ministre chargé des questions du numérique posant en famille Adiac

Le ministre a, pour sa part, inscrit les deux chantiers dans la feuille de route du gouvernement. Le numérique doit aider à rendre les services publics plus accessibles et plus transparents, à renforcer les recettes de l'État et le contrôle de ses dépenses, à « construire les fondations numériques de l'État, consolider notre souveraineté et développer une économie numérique » créatrice d'emplois pour les jeunes. Il a demandé que l'adressage et les recommandations du Livre Blanc « contribuent à une transformation nationale cohérente plutôt qu'à la juxtaposition d'initiatives », et annoncé que les conclusions du document seront intégrées aux travaux de la task force interministérielle dédiée à la digitalisation de l'administration. La réussite se mesurera non pas « au nombre de rapports ni de conférences », mais à des indicateurs portant sur l'inclusion financière, les coûts des services,

la croissance, l'accès des citoyens aux services publics, ainsi que les recettes et le contrôle des dépenses de l'État.

L'adresse, une infrastructure de référence

Le directeur de la Régulation postale, Arnault Dicka, a restitué le projet d'adressage postal numérique, mené avec les mairies et les administrations partenaires. Lancé en avril 2022 dans le sillage de la recommandation de l'Union postale universelle, « un citoyen, une adresse », il dispose depuis juillet 2025 d'un cadre juridique, le décret sur la codification postale nationale. Pour le ministre, une adresse fiable permet aux services postaux de mieux desservir les populations, aux entreprises de livrer leurs clients et aux administrations de mieux planifier leurs interventions. Il faut donc envisager l'adressage numérique, a-t-il dit, « pas comme une base

de données isolée, mais comme une infrastructure publique de référence », sécurisée et interopérable avec l'identité numérique, la plateforme d'échange de données et le système de paiement.

Le Livre Blanc, un diagnostic et des pistes

Édité en 2025, le Livre Blanc compte plus de cent vingt pages réparties en dix parties principales. Sa deuxième édition examine le lien entre la qualité des réseaux, la circulation des données et la capacité du pays à créer de la valeur, et formule cinq orientations stratégiques, de la gouvernance du numérique à l'anticipation des mutations technologiques, en passant par les infrastructures, la souveraineté des données, l'inclusion et la formation. Il ne cache pas les retards. L'énergie, dont dépend la continuité des réseaux, y apparaît comme un point de fragilité, et l'inclusion financière comme un chantier, puisqu'un

peu moins d'une Congolaise sur trois dispose d'un compte de monnaie électronique, contre plus de quatre Congolais sur dix.

Le directeur des Projets et de la Prospective, Rudy Massamba, a insisté sur la condition de départ. « S'il n'y a pas de réseau, vous n'aurez pas d'économie numérique », a-t-il rappelé, avant d'ajouter qu'il faudra aussi des équipements dans les administrations et la formation des acteurs de la transformation. Il a plaidé pour des « points d'entrée » comme les mairies, où l'interconnexion avec les hôpitaux permettrait d'établir presque automatiquement les actes de naissance, puis pour un numéro d'identification unique, relié notamment à la Caisse d'assurance maladie universelle. Le chantier est vaste, il le reconnaît : « C'est assez complexe, mais on se donnera, je pense, les moyens d'y parvenir. »

Quentin Loubou

CONGO-FRANCE

Des échanges sur l'assainissement

Le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, a échangé, le 14 octobre, à Brazzaville avec l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi. Les deux personnalités ont débattu des projets d'intérêt commun, notamment l'apport de l'Agence française de développement sur des sujets liés à l'assainissement.

La rencontre entre le ministre et la diplomate française a porté sur plusieurs sujets complexes qui touchent le quotidien des Congolais à Brazzaville, à Pointe-Noire et dans d'autres villes, ainsi que sur les perspectives de coopération pour les cinq années à venir. La question du numérique et des villes numériques a été abordée, en lien avec le jumelage entre Nevers et Kintélé. « L'assainissement est important, mais l'assainissement peut aussi se faire de façon différente, avec des méthodes différentes, avec des projets qui amènent la jeunesse parce que la jeunesse est aussi numérique », a indiqué Claire Bodonyi.



Interrogée sur les secteurs clés dans lesquels la France

pourrait aider le gouvernement congolais dans le

cadre central, elle a rappelé que l'action de la France

s'est beaucoup engagée dans le cadre du Contrat de désendettement et de développement. Elle a précisé que tous les projets n'ont pas encore été achevés et que leur réalisation et leur application demeurent la priorité.

Cependant, après l'achèvement des projets se pose la question du maintien et de la maintenance des infrastructures. La diplomate a estimé que cet enjeu relève davantage des autorités congolaises que de l'ambassade de France. Elle a qualifié cet enjeu de majeur, tant sur le plan financier que sur celui de la gouvernance et de la responsabilité individuelle et collective.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

ÉLECTRICITÉ

L'AFD satisfaite de l'évolution des projets de renforcement du réseau

Le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, a reçu, le 15 octobre à Brazzaville, une délégation de l'Agence française de développement (AFD), conduite par son directeur au Congo, Antoine Chevalier. Les échanges ont porté sur l'état d'avancement du projet de ligne électrique entre Moukoulou et Mindouli, ainsi que sur les perspectives de renforcement de la résilience des réseaux de distribution de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Le suivi des projets énergétiques en cours et l'identification de nouveaux investissements ont constitué les principaux points de la rencontre entre Bruno Jean Richard Itoua et la délégation de l'AFD. Cette équipe était venue présenter au ministre les conclusions d'une mission de suivi des projets énergétiques financés par l'institution française. La mission d'évaluation, menée pendant une semaine avec la participation de Yunfei Shan, responsable d'équipe projet au sein de la division Énergie de l'AFD, visait également à examiner de nouvelles pistes d'intervention. « L'AFD au Congo soutient le financement du Plan national de développement 2022-2026, particulièrement les sujets énergétiques », a rappelé Antoine Chevalier, insistant sur l'importance du dialogue avec le ministère pour assurer le suivi des opérations en cours et préparer de futurs investissements. Parmi les projets examinés



figure la ligne de transport d'électricité reliant la centrale hydroélectrique de Moukoulou à Mindouli. Ce projet vise à renforcer les infrastructures de transport électrique et à améliorer l'acheminement de l'électricité vers les zones desservies. L'AFD entend accompagner sa mise en œuvre afin que les objectifs fixés soient at-

teints dans les meilleurs délais. « Nous suivons avec grande attention ce projet afin qu'il atteigne ses objectifs le plus rapidement possible », a précisé le directeur de l'AFD au Congo. Outre le suivi des travaux en cours, la rencontre a permis de faire le point sur les perspectives d'amélioration des

réseaux de distribution dans les deux principales agglomérations du pays, Brazzaville et Pointe-Noire. À cet effet, l'AFD a lancé une étude de faisabilité consacrée au renforcement de la résilience de ces réseaux. Désormais achevée, cette étude a fait l'objet d'une présentation au ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique. Ses conclusions

doivent contribuer à éclairer les orientations relatives aux futurs investissements dans les infrastructures de distribution électrique. Cette démarche s'inscrit dans l'accompagnement du programme d'investissement de la société Énergie électrique du Congo (E2C), dont l'exécution fait également l'objet d'un suivi par l'agence. Responsable d'équipe projet au sein de la division Énergie de l'AFD, basée à Paris, Yunfei Shan a estimé que la réalisation de cette infrastructure constitue un enjeu important pour l'amélioration de l'approvisionnement électrique, notamment dans la capitale congolaise. Les différentes parties prenantes sont mobilisées pour réunir les conditions nécessaires à l'achèvement du projet. « Toutes les parties prenantes de ce projet sont engagées à mettre en œuvre l'ensemble des mesures nécessaires pour amener à l'achèvement de ce projet au plus vite », a souligné Yunfei Shan. **Fiacre Kombo**

ATELIER 5
ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE
«MON PREMIER ÉCLAT»

Hamam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE
«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total

99 000 FCFA

Pause Bien-Être

59 000 FCFA

Beauté du Quotidien

55 000 FCFA

Reine d'un Jour

95 000 FCFA

Harmonie Couple

100 000 FCFA

Corps Sublimé

60 000 FCFA

Épilation Complète

45 000 FCFA

Abonnement Mensuel

49 000 FCFA/mois

Hamam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent

Journée complète – économie de 36 000 FCFA

Hamam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal

Demi-journée – économie de 21 000 FCFA

Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre

3 heures environ – économie de 20 000 FCFA

Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils

Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA

Hamam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes

Forfait existant Atelier 5

Hamam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)

Détox corps – économie de 20 000 FCFA

Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure

Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA

Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois

Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.

-Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.

-Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.

-L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.

-Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville

Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 • Email : 242atelier5@gmail.com

@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville abrite la conférence régionale « Sa Zlecaf »

Du 21 au 23 octobre courant, la capitale congolaise abritera la conférence régionale « Sa Zlecaf » pour l'Afrique centrale sur le thème « Libérer le potentiel économique des femmes d'Afrique centrale pour accélérer la mise en œuvre inclusive de la Zlecaf ». Un rendez-vous placé sous le haut patronage du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, « Panafri-cain, militant de la première heure de l'intégration régionale », à en croire la ministre du

Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zone de libre-échange continentale (Zlecaf), Jacqueline Lydia Mikolo. Cette conférence, qui place les femmes au cœur de la transformation économique de l'Afrique centrale, réunira les acteurs institutionnels, les partenaires techniques et financiers, les entrepreneurs et les opérateurs économiques. Objectifs : renforcer la participation des femmes au commerce intra-africain,



promouvoir l'entrepreneuriat féminin et favoriser l'accès de celles-ci aux opportunités offertes par le marché continen-

tal. « Sa Zlecaf » sera ponctuée des tables rondes, des sessions techniques, des ateliers expositions-ventes et des rencontres B2B. Il est en effet question de faire du commerce un levier d'autonomisation des femmes, de création de richesses et de développement inclusif pour l'Afrique centrale tout en mettant en relief les opportunités que la Zlecaf offre aux femmes, actrices d'un avenir prospère pour le continent.

Rominique Makaya

MADAGASCAR-FRANCE

Le canal de Mozambique au cœur du rapprochement sécuritaire

Paris et Antananarivo renforcent leur coopération militaire et maritime, avec notamment le développement des capacités de surveillance par drones. Une évolution qui intervient alors que le canal de Mozambique gagne en importance dans les équilibres sécuritaires de l'océan Indien.

La sécurité maritime était au cœur des échanges à Antananarivo entre la ministre française des Armées et des Anciens combattants, Catherine Vautrin, et le ministre malgache des Forces armées, le général Razafitombo Maminirina Ely. Les deux responsables ont notamment évoqué les « enjeux de sécurité communs » dans le canal de Mozambique. Pour Paris, cette proximité géographique justifie le renforcement du partenariat avec Madagascar, la France disposant par ailleurs de territoires et de moyens militaires dans l'océan Indien. Catherine Vautrin a toutefois écarté toute lecture de cette coopération comme une réponse directe à la Russie,

soulignant que Madagascar fait le choix de diversifier ses partenariats. Le ministre malgache des Forces armées affirme de son côté que la coopération avec Moscou se limite à la formation destinée à la protection des autorités et que son pays entend travailler avec différents partenaires en fonction de ses intérêts nationaux.

Les drones au cœur du dispositif

La coopération franco-malgache devrait désormais prendre une dimension plus opérationnelle. La France annonce la livraison prochaine d'environ une centaine de drones de surveillance et de combat, ainsi qu'un programme de formation des forces malgaches à leur développement et à leur

utilisation. Une première dotation de drones, accompagnée d'ordinateurs et de matériels destinés notamment aux exercices conjoints, a déjà été remise. Des manœuvres militaires et activités de maintien de la paix sont prévues pour 2027. Au-delà des équipements, l'objectif affiché est de renforcer les capacités malgaches en matière de surveillance et d'intervention. Pour Madagascar, cette coopération apporte des moyens supplémentaires tout en restant compatible, selon les autorités, avec une politique de diversification des partenaires.

Un partenariat à replacer dans le nouvel environnement régional

Le contexte maritime donne une portée particulière à ce

rapprochement. Le canal de Mozambique constitue un espace de circulation important pour les échanges de l'océan Indien et fait l'objet d'une attention accrue en raison de l'évolution des flux maritimes et des enjeux de sécurité. La situation au Moyen-Orient peut également modifier certains itinéraires commerciaux et accroître les contraintes pesant sur les routes maritimes de la région, même si l'impact direct sur le canal de Mozambique doit être apprécié avec prudence. La visite de Catherine Vautrin, qui a également rencontré le président de la Refondation, Michaël Randrianirina, intervient parallèlement à la mission aérienne française PEGASE,

conduite depuis La Réunion du 8 septembre au 15 octobre. Cette séquence ne signifie pas pour autant un alignement stratégique de Madagascar sur Paris. Antananarivo revendique une politique de diversification de ses coopérations militaires et sécuritaires.

Pour la France comme pour Madagascar, le rapprochement répond d'abord à des intérêts opérationnels et maritimes. Mais dans un océan Indien où se croisent désormais enjeux commerciaux, sécuritaires et rivalités d'influence, le canal de Mozambique pourrait prendre une place croissante dans les calculs stratégiques régionaux.

Noël Ndong

PRRMS

DES RÉSULTATS CONCRETS POUR L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE DES PERSONNES AFFECTÉES

Le Programme de restauration et de renforcement des moyens de subsistance (PRRMS) franchit deux nouvelles étapes dans l'accompagnement des personnes affectées par le Programme de drainage des eaux pluviales de Brazzaville. Ces avancées illustrent la volonté du programme de soutenir les bénéficiaires dans la reconstruction de leurs activités et la restauration durable de leurs revenus.

20 premiers plans d'affaires soumis à l'examen de la Commission

Convoquée par le Délégué Général aux Grands Travaux, la Commission technique de validation examinera vingt premiers plans d'affaires préparés avec l'appui des équipes du programme. Elle appréciera la pertinence des activités proposées, leur faisabilité technique et économique, la cohérence des budgets, l'éligibilité des dépenses ainsi que leur capacité à restaurer ou à améliorer durablement les revenus des bénéficiaires.

À l'issue de l'examen, la Commission pourra valider les plans, les ajourner pour corrections ou recommander leur rejet. Cette étape doit permettre d'identifier les projets viables susceptibles de bénéficier d'un financement progressif, conformément aux procédures du PRRMS.

15 candidats au permis de conduire : 100 % de réussite

Le programme enregistre également un premier résultat dans son volet consacré aux formations qualifiantes. Après plusieurs semaines d'apprentissage théorique et pratique, les



quinze personnes affectées inscrites en conduite automobile ont toutes été déclarées admises aux épreuves écrites et pratiques du permis de conduire, organisées les 25 et 26 septembre 2026, soit un taux de réussite de 100

%. Ce résultat témoigne des progrès réalisés dans le renforcement des compétences des bénéficiaires et de l'importance des formations qualifiantes dans leur parcours vers une plus

grande autonomie économique.

Accompagner la transformation urbaine et reconstruire les revenus

Ces avancées illustrent la double ambition du programme : accompagner la transformation urbaine et la sécurisation du territoire, tout en donnant aux ménages affectés les moyens de reconstruire durablement leurs activités et leurs revenus.

Au-delà des infrastructures, le PRRMS place ainsi l'accompagnement des personnes affectées au cœur de son action, à travers le développement des compétences et la préparation de projets économiques susceptibles de contribuer à la restauration de leurs moyens de subsistance.

Un engagement ferme en matière de protection

Le PRRMS rappelle enfin son engagement de tolérance zéro à l'égard des violences basées sur le genre, de l'exploitation, des abus sexuels et du harcèlement sexuel.

Les activités du programme sont à suivre sur www.prrms-dggt.cg et sur ses pages officielles Facebook, LinkedIn, Instagram et TikTok.

AFRICA MEMORY MUSEUM

Transmettre un héritage et créer des liens entre les générations

Le sujet était au cœur de la conférence « Mémoires africaines au Canada : des récits minoritaires à l’institutionnalisation », qu’a abritée l’université d’Ottawa. Une rencontre portée conjointement par Africa Memory Project (Projet Mémoire d’Afrique) et le Centre de recherche sur le futur des villes et la Chaire de recherche en francophonie internationale sur les politiques du patrimoine culturel.

En gestation, l’Africa Memory Museum (Musée Mémoire d’Afrique) sera dédié à la mémoire africaine. Son objectif premier, tel que pensé par Africa Memory Project (Projet Mémoire d’Afrique) est « la transmission ». La coordonnatrice, Julias-Roberthy Tabaka, Congolaise originaire de Pointe-Noire, en a développé l’essence au Courrier de Kinshasa. « L’Afrique possède une histoire, des savoirs et des mémoires uniques. Notre ambition est de partager des connaissances risquant d’être oubliées ou négligées », nous a-t-elle affirmé. L’Africa Memory Museum, a indiqué la coordonnatrice du projet, aura donc pour office de « les préserver pour les générations actuelles et futures », convaincue que « transmettre cet héritage crée des liens entre les générations ». Qui plus est, il contribuera à rapprocher « l’Afrique, sa diaspora et le Canada ».



Par ailleurs, estime Julias-Roberthy Tabaka, l’Africa Memory Museum va offrir au « Congo-Brazzaville l’occasion de porter sa propre voix auprès du public canadien à travers les arts ». Bien plus encore, cela lui semble une

réelle « opportunité de sortir de l’ombre de Kinshasa qui domine le débat culturel en Afrique centrale ». Par-dessus tout, au regard de sa vocation, connecter le Canada à l’Afrique et à ses diasporas, « Africa Memory Project reste ouvert à une collaboration avec d’autres pays à travers les musées nationaux », a-t-elle souligné. Définitivement d’avis que : « une vision prend vie uniquement si on la porte ensemble ».

Entendue comme une amorce du projet, la conférence a permis à Africa Memory Project de présenter le projet du Musée Mémoire d’Afrique et d’échanger sur les enjeux de sa création. Julias-Roberthy Tabaka a tenu la rencontre pour « une première pierre posée pour l’avenir » et livré la suite de l’agenda. Et de préciser : « en mars 2027, nous organiserons un colloque international réunissant des experts mondiaux en histoire africaine, muséologie, anthropologie, science politique, histoire de l’art, etc. ». Le prochain forum devrait « définir les orientations fondamentales du futur musée ». Trois attentes sont formulées à son endroit. La première sera : «élaborer un guide pour l’exposition permanente», viendra ensuite « le plan stratégique de cinq ans » et en définitive « installer un conseil scientifique interdisciplinaire chargé de piloter le projet ».

Nioni Masela



APPEL À MANIFESTATION D’INTÉRÊT
AMI N°2/MPTEN/PATN-UCP/C/CI/2026

RELATIF AU RECRUTEMENT DE “L’EXPERT - HEAD OF PORTFOLIO MANAGEMENT OFFICE (PMO) (RESPONSABLE DU BUREAU DES PROJETS)” DANS LE CADRE DE LA “DELIVERY UNIT” POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE NATIONALE DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L’ÉTAT

I.Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la mise en œuvre du « Projet d’accélération de la transformation numérique (PATN) », et a l’intention d’utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Recrutement d’un Expert - “Head of Portfolio Management Office (PMO) (Responsable du Bureau des Projets)” dans le cadre de la “Delivery Unit” pour la mise en œuvre de la Feuille de Route Nationale de Transformation Numérique de l’État ».

II.Objectifs

Sous l’autorité du Senior Delivery Manager, le consultant sera chargé de concevoir et d’opérer le Portfolio Management Office (PMO) de la Delivery Unit.

Le PMO assurera notamment :

- le pilotage consolidé du portefeuille de projets ;
- le suivi des coûts, délais, qualité et risques ;
- le suivi des décisions ;
- le reporting exécutif ;
- la préparation des Comités Projet et des COPIL ;
- la diffusion des standards de gestion de projet au sein de l’ADEN.

Le PMO constitue le centre de contrôle de la Delivery Unit.

III.Profil du Consultant

La mission sera confiée à un « consultant individuel » satisfaisant aux caractéristiques suivantes :

vantes :

1.Qualifications requises

- Le candidat devra être titulaire d’un diplôme de niveau Master (Bac+5 minimum) en gestion de projet, management, ingénierie, systèmes d’information, administration publique ou dans un domaine équivalent.
- Les certifications suivantes constitueront un avantage : PMP (Project Management Professional) ; PRINCE2 Practitioner ; PMI-PgMP (Program Management Professional) ; PMI-PfMP (Portfolio Management Professional) ; AgilePM ou SAFe ; MSP (Managing Successful Programmes).

2.Expérience professionnelle

Le candidat devra justifier :

- d’au moins 10 années d’expérience en gestion de portefeuille de projets ou de programmes ;
- d’une expérience significative dans la mise en place ou l’animation d’un PMO ;
- d’une expérience sur des programmes complexes impliquant plusieurs parties prenantes ;
- d’une bonne maîtrise des outils de planification, de gestion des risques et de reporting ;
- une expérience sur des projets financés par la Banque mondiale, la BAD ou d’autres bailleurs internationaux constituera un atout.

3.Compétences clés

Le candidat devra démontrer :

- une excellente maîtrise des méthodologies de gestion de portefeuille ;
- une forte capacité d’analyse et de synthèse ;

- une excellente maîtrise des outils de reporting et de pilotage (MS Project, Primavera, Power BI, Jira, etc.) ;
- une aptitude à coordonner des équipes multidisciplinaires ;
- un sens élevé de l’organisation, de la rigueur et du respect des délais ;
- une excellente communication écrite et orale.

IV.Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois à compter de la date de signature du contrat.

La mission se déroulera à Brazzaville, avec des possibilités de déplacement dans d’autres départements ministériels.

V.L’Unité de coordination du Projet d’accélération de la transformation numérique (PATN), invite les candidats éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats doivent fournir toutes les informations définies dans la section « Profil du Consultant ».

Les candidats doivent inclure dans leur manifestation d’intérêt :

- Un curriculum vitae ;
- Les copies légalisées des diplômes (ou attestations) obtenus ;
- Les certificats de travail pour les missions similaires réalisées.

VI.La sélection du consultant s’effectuera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d’Investissement (FPI) de la Banque Mon-

diale, édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février et septembre 2025.

VII.Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence et d’autres informations supplémentaires à l’adresse ci-dessous, de 8 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

Les dossiers de manifestations d’intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l’adresse ci-dessous. Les manifestations d’intérêt devront être soumises en français en cinq (05) exemplaires dont un (01) original au plus tard le 30 octobre 2026 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention « Recrutement de “l’Expert - Head of Portfolio Management Office (PMO) (Responsable du Bureau des Projets)” dans le cadre de la “Delivery Unit” pour la mise en œuvre de la Feuille de Route Nationale de Transformation Numérique de l’État ».

VIII.L’adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

À L’ATTENTION DU COORDONNATEUR DU PROJET D’ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PATN)
L’UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU 254, AVENUE PROSPERGANDZION, À CÔTÉ DE L’AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU RWANDA, CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO, BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO

Téléphone : (+242) 05 079 21 21

E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 15 octobre 2026
Le coordonnateur
Michel NGAKALA

TCHAD-CENTRAFRIQUE

Une frontière sous tension, un défi pour la CEEAC

La convocation de l’ambassadeur centrafricain par N’Djamena après une incursion militaire présumée révèle les fragilités sécuritaires de l’Afrique centrale. Au-delà du différend bilatéral, l’incident interpelle la CEEAC sur sa capacité à prévenir les tensions frontalières et à coordonner la sécurité régionale.

La tension entre le Tchad et la République centrafricaine met à l’épreuve la coopération sécuritaire en Afrique centrale. Le 10 octobre 2026, une incursion attribuée à l’armée centrafricaine dans la localité d’Ab Nabak, région tchadienne de Tissi, aurait fait plusieurs blessés graves parmi les militaires et les civils, selon les autorités tchadiennes. Le lendemain, N’Djamena a convoqué l’ambassadeur centrafricain pour lui notifier sa protestation officielle et réclamer des explications à Bangui. Le gouvernement tchadien affirme que plusieurs incursions ont été enregistrées dans cette zone depuis 2021. Cette répétition, qu’il juge inacceptable, transforme l’incident en sujet de sécurité bilatérale et pose une question plus large : comment éviter que des incidents fronta-

liers ne fragilisent davantage les équilibres de l’Afrique centrale ?

Une frontière au croisement de plusieurs crises

La région de Tissi se situe dans un espace frontalier sensible, à proximité du Tchad, de la Centrafrique et du Soudan. Les conséquences de la guerre soudanaise, les déplacements de populations et la circulation d’acteurs armés compliquent la surveillance des territoires et accroissent les risques de méprise ou de confrontation entre forces nationales. Pour N’Djamena, l’enjeu immédiat est la défense de sa souveraineté et la protection des populations. Pour Bangui, la sécurisation des périphéries demeure un défi dans un pays confronté à des fragilités persistantes. Ces contraintes ne justifient aucune violation

territoriale, mais soulignent la nécessité de mécanismes de communication et de prévention entre les deux armées.

La CEEAC face à l’épreuve de la prévention

C’est ici que la Communauté économique des États de l’Afrique centrale (CEEAC) est concernée. Son ambition d’intégration régionale ne peut se limiter aux échanges économiques, aux infrastructures ou aux déclarations de solidarité. Elle suppose également la capacité des États membres à contenir les différends susceptibles de dégénérer en crises sécuritaires. La CEEAC dispose d’un cadre de coopération politique et sécuritaire. L’incident tchado-centrafricain rappelle toutefois que l’efficacité régionale dépend de mécanismes opé-

rationnels : échange rapide d’informations, clarification des circonstances, canaux militaires de communication et, si les deux États l’acceptent, vérification conjointe des faits. Une démarche de désescalade permettrait d’éviter que les versions contradictoires ne s’installent durablement et que la méfiance ne gagne d’autres dossiers bilatéraux. Elle pourrait aussi associer les mécanismes compétents de la CEEAC, en coordination avec les organisations régionales concernées, sans se substituer aux responsabilités des deux gouvernements.

Préserver la solidarité régionale

Le contexte soudanais renforce l’urgence de cette coopération. Une dégradation des relations entre N’Djamena et

Bangui compliquerait la gestion des risques transfrontaliers dans une région où les crises se propagent facilement d’un territoire à l’autre. Pour la CEEAC, l’enjeu est donc autant politique que sécuritaire : préserver la confiance entre États, prévenir les escalades et consolider une réponse régionale aux menaces communes. La convocation d’un ambassadeur reste un acte diplomatique, pas encore une crise ouverte. Mais la répétition alléguée des incidents depuis 2021 appelle une clarification durable. La crédibilité de l’intégration en Afrique centrale se mesurera aussi à la capacité de ses institutions à transformer les tensions frontalières en dossiers de prévention et de coopération plutôt qu’en nouvelles lignes de fracture.

Noël Ndong

WASHINGTON

Trump transforme les droits humains en instrument de bataille idéologique

Près de 177 millions de dollars destinés à des programmes internationaux de défense des droits humains doivent financer des causes conservatrices, de la protection des chrétiens au Nigeria à la défense des Afrikaners en Afrique du Sud. Derrière cette réorientation, l’administration américaine redéfinit les priorités de sa diplomatie et accentue les tensions avec ses partenaires.

Les droits humains sont-ils en train de devenir un nouvel instrument de la compétition idéologique mondiale ? À Washington, une controverse budgétaire révèle l’évolution de la diplomatie américaine sous Donald Trump. Selon une enquête publiée le 30 septembre 2026 par The Guardian, le département d’État a engagé 176,9 millions de dollars pour 43 programmes internationaux privilégiant des causes conservatrices, malgré les réserves exprimées par des parlementaires démocrates. L’enjeu dépasse le montant des subventions. Ces crédits proviennent du Human Rights and Democracy Fund, un mécanisme financé par le Congrès pour soutenir les défenseurs des droits humains, les victimes de persécutions et le développement démocratique. La sélection dévoilée par le quotidien britannique traduit un déplacement des priorités : la promotion des libertés se conjugue désormais avec la lutte anti-communiste, la contestation de certaines politiques migratoires et la défense de valeurs dites civilisationnelles occidentales. Le financement le plus important, évalué à 40 millions de dollars, est destiné à un consortium conduit par la Victims of Communism Memorial Foundation.

D’autres programmes portent sur la liberté d’expression en Europe, la contestation de décisions de la Cour suprême brésilienne et la défense de communautés chrétiennes au Nigeria. Le département d’État affirme que ses programmes européens visent notamment à promouvoir les libertés politiques et la souveraineté des alliés américains.

L’Afrique, terrain d’une diplomatie sélective

Le Nigeria et l’Afrique du Sud illustrent deux dimensions de cette stratégie. Au Nigeria, Washington prévoit de financer des réseaux d’alerte destinés à protéger les chrétiens menacés. Cette initiative s’inscrit dans les préoccupations affichées par Donald Trump concernant les violences visant les communautés chrétiennes. Mais la situation sécuritaire nigériane demeure complexe : les violences touchent différentes communautés et relèvent de dynamiques multiples, notamment les insurrections armées, les conflits locaux et le banditisme. Une politique efficace suppose donc une appréciation précise des menaces et des populations concernées. En Afrique du Sud, un financement doit soutenir une organisation défendant les droits des Afrika-

ners blancs. Ce choix intervient dans un contexte de tensions persistantes entre Washington et Pretoria sur les politiques de discrimination positive, les relations raciales et la situation de la minorité afrikaner. L’administration Trump a également multiplié les initiatives en faveur de cette communauté, notamment à travers un programme d’accueil de réfugiés sud-africains aux États-Unis. Pretoria conteste la présentation américaine d’une persécution systématique des Blancs. Le financement envisagé s’inscrit ainsi dans un différend diplomatique plus large, où la question des droits des minorités se mêle aux désaccords sur la politique intérieure sud-africaine.

Le soft power américain change de doctrine

La réorientation des financements révèle une conception particulière du soft power : influencer les sociétés étrangères non seulement par l’aide au développement ou les relations institutionnelles, mais aussi en soutenant des organisations qui défendent des orientations idéologiques compatibles avec celles de l’administration américaine. Cette démarche soulève une question de cohérence. Peut-on

présenter un programme comme une politique universelle de défense des droits humains lorsque les bénéficiaires sont sélectionnés selon des critères idéologiques explicites ? Pour les critiques démocrates, le risque est de transformer un instrument bipartisan de promotion de la démocratie en levier de soutien à des mouvements conservateurs dans des pays pourtant démocratiques. La sénatrice Jeanne Shaheen a dénoncé une utilisation des fonds éloignée de leur vocation initiale et susceptible de détériorer les relations avec les alliés. Selon une source parlementaire citée par The Guardian, le secrétaire d’État Marco Rubio aurait autorisé l’engagement des crédits malgré les objections formulées au Congrès. Le département d’État, de son côté, a indiqué que les programmes faisaient l’objet de procédures de contrôle et de vérification.

Quelles conséquences pour les partenaires africains ?

Pour les gouvernements africains, cette évolution appelle à distinguer coopération bilatérale et alignement idéologique. Les financements américains peuvent soutenir des initiatives utiles, notamment en matière de protection des populations vulné-

rables et de liberté d’expression. Mais leurs objectifs, leurs bénéficiaires et leurs mécanismes de contrôle doivent pouvoir être examinés avec transparence. Le sujet intéresse particulièrement les États d’Afrique centrale, où les partenariats avec Washington couvrent la sécurité, les ressources naturelles, la gouvernance et le développement économique. Une aide ciblée sur certaines communautés ou organisations peut produire des effets locaux, mais aussi susciter des interrogations politiques si elle est perçue comme une intervention dans les débats nationaux. La question stratégique n’est donc pas seulement de savoir qui reçoit les financements américains, mais quelle vision de l’ordre politique international ces financements contribuent à promouvoir. Sous Donald Trump, la défense des droits humains tend à s’articuler plus explicitement avec une conception conservatrice des valeurs occidentales. Pour l’Afrique, le défi sera de préserver ses marges de décision, d’évaluer les bénéfices concrets de ces partenariats et de veiller à ce que la coopération internationale ne se substitue pas aux choix souverains des sociétés concernées.

N.Nd.



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT AMI N°01/MPTEN/PATN-UCP/C/CI/2026

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN EXPERT - "HEAD OF DELIVERY UNIT" (RESPONSABLE DE L'UNITÉ DE DELIVERY) DANS LE CADRE DE LA "DELIVERY UNIT" POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE NATIONALE DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ÉTAT

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la mise en œuvre du « Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Recrutement d'un Expert - "Head of Delivery Unit" (Responsable de l'Unité de Delivery) dans le cadre de la "Delivery Unit" pour la mise en œuvre de la Feuille de Route Nationale de Transformation Numérique de l'État ».

II. Objectifs

1. Objectif général

L'objectif général de la mission est de mettre en place, structurer et piloter une fonction Delivery performante permettant d'assurer la livraison prévisible, maîtrisée et conforme aux objectifs des projets et produits numériques du Client.

2. Objectifs spécifiques

La mission vise notamment à :

1. Évaluer la maturité actuelle de la fonction Delivery et identifier les principaux écarts, risques et axes d'amélioration ;
2. Mettre en place un modèle opérationnel de Delivery adapté à l'organisation du Client ;
3. Structurer et piloter le portefeuille des projets et produits numériques ;
4. Mettre en place des méthodes, processus, outils et standards communs de gestion et de livraison des projets ;
5. Améliorer la prévisibilité des délais, coûts, charges et résultats des projets ;
6. Mettre en place un dispositif efficace de gestion des risques, dépendances, incidents et escalades ;
7. Renforcer la coordination entre les équipes métiers, Produit, Engineering, Infrastructure, Sécurité et les prestataires ;
8. Mettre en place un système de reporting et de pilotage de la performance du Delivery ;
9. Améliorer la qualité et la satisfaction des parties prenantes vis-à-vis des projets livrés ;
10. Renforcer les capacités des équipes nationales en matière de gestion et de pilotage des projets numériques.

III. Profil du Consultant

La mission sera confiée à un consultant individuel satisfaisant aux caractéristiques suivantes :

1. Qualifications requises

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+5 minimum en informatique, ingénierie, systèmes d'information, management de projet, management des technologies ou dans un domaine équivalent ;
- Une certification en gestion de projet, Agile, Scrum, PRINCE2, PMP ou équivalent constitue un atout ;
- Une formation complémentaire en management, transformation numérique ou gouvernance des SI constitue un avantage.

2. Expérience professionnelle

Le Consultant devra justifier :

- D'au moins 10 années d'expérience professionnelle

dans les domaines des technologies de l'information, du numérique, de la gestion de projets ou de la transformation digitale ;

- D'au moins 7 années d'expérience dans le pilotage de projets ou programmes numériques complexes ;
- D'une expérience confirmée dans la mise en place ou la direction d'une fonction Delivery / PMO / Project Management ;
- D'une expérience dans le pilotage de portefeuilles comprenant plusieurs projets et équipes ;
- D'une expérience avérée dans la gestion des risques, dépendances, délais, ressources et budgets ;
- D'une expérience dans le pilotage de prestataires et fournisseurs technologiques ;
- D'une expérience dans la mise en place de tableaux de bord et systèmes de reporting de performance ;
- Une expérience dans des projets de transformation numérique du secteur public constitue un atout important.

3. Compétences clés

Le Consultant devra disposer de solides compétences en :

- Gestion de portefeuille, programmes et projets ;
- Project Management Office (PMO) ;
- Méthodes Agile, Scrum et/ou hybrides ;
- Planification et pilotage de projets ;
- Gestion des risques, dépendances et changements ;
- Gestion des ressources et des capacités ;
- Pilotage des coûts, délais et périmètres ;
- Gouvernance des projets et prise de décision ;
- Reporting exécutif et tableaux de bord ;
- Gestion de la performance des prestataires ;
- Coordination des équipes multidisciplinaires ;
- Transformation numérique et systèmes d'information ;
- Outils de gestion de projets et de portefeuille.

4. Aptitudes managériales et comportementales

Le Consultant devra démontrer :

- Une forte capacité de leadership et de coordination ;
- Une excellente capacité d'organisation et de planification ;
- Une capacité à travailler dans un environnement complexe et multi-acteurs ;
- Une aptitude à anticiper les risques et à prendre des mesures correctives ;
- Une forte capacité de communication et de reporting auprès des instances dirigeantes ;
- Une aptitude à gérer les situations de crise et les escalades ;
- Un esprit orienté résultats et amélioration continue ;
- Une capacité à fédérer des équipes pluridisciplinaires ;
- Une aptitude au coaching et au transfert de compétences ;
- Une grande rigueur, autonomie et capacité de synthèse.

IV. Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, à compter de la date de signature du contrat.

La mission se déroulera principalement à Brazzaville, avec des possibilités de déplacement dans d'autres départements ministériels et sites concernés par les projets et programmes suivis par l'Unité de Delivery. Le Consultant devra assurer une présence et une disponibilité suffisantes pour permettre le pilotage régulier du portefeuille, la coordination des équipes et la participation aux différentes instances de gouvernance.

V. L'Unité de coordination du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), invite les candidats éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats doivent fournir toutes les informations définies dans la section « Profil du Consultant ».

Les candidats doivent inclure dans leur manifestation d'intérêt :

- un curriculum vitae ;
- les copies légalisées des diplômes (ou attestations) obtenus ;
- les certificats de travail pour les missions similaires réalisées.

VI. La sélection du consultant s'effectuera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale, Édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février et septembre 2025.

VII. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence et d'autres informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en cinq (05) exemplaires dont un (01) original au plus tard le 30 octobre 2026 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention « Recrutement d'un Expert - "Head of Delivery Unit" (Responsable de l'Unité de Delivery) dans le cadre de la "Delivery Unit" pour la mise en œuvre de la Feuille de Route Nationale de Transformation Numérique de l'État ».

VIII. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

À L'ATTENTION DU COORDONNATEUR DU
PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION
NUMÉRIQUE (PATN)

L'UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU 254,
AVENUE PROSPER GANDZION, À CÔTÉ DE L'AMBAS-
SADE DE LA RÉPUBLIQUE DU RWANDA, CENTRE-
VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO, BRAZ-
ZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO

Téléphone : (+242) 05 079 21 21

E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 15 octobre 2026

Le coordonnateur

Michel NGAKALA

NOUVEL ARRIVAGE DES LIVRES EN VENTE À LA LIBRAIRIE «LES MANGUIERS»

UN ESPACE DE VENTE UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA LITTÉRATURE CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS

- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

AMI N°3/MPTEN/PATN-UCP/C/CI/2026

RELATIF AU RECRUTEMENT DE "L'EXPERT ARCHITECTE EN CHEF DU GOUVERNEMENT" DANS LE CADRE DE LA "DELIVERY UNIT"

POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE NATIONALE DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ÉTAT

I.Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la mise en œuvre du « Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Recrutement de "l'Expert Architecte en chef du Gouvernement" dans le cadre de la "Delivery Unit" pour la mise en œuvre de la Feuille de Route Nationale de Transformation Numérique de l'État ».

II.Objectifs

Le Consultant sera chargé de concevoir et piloter l'architecture cible de l'État-plateforme afin de garantir que tous les services numériques développés par les administrations reposent sur un socle commun, interopérable, sécurisé et conforme aux standards internationaux. Il accompagnera notamment le déploiement de l'identité numérique, de la plateforme nationale d'interopérabilité, du portail citoyen, du switch national de paiement et des autres briques constitutives des Digital Public Infrastructures.

III.Profil du Consultant

La mission sera confiée à un « consultant individuel » satisfaisant aux caractéristiques suivantes :

1.Qualifications requises

- Le candidat devra être titulaire d'un Master (Bac+5 minimum) en informatique, ingénierie,

architecture des systèmes d'information ou dans un domaine équivalent.

- Les certifications suivantes constitueront un avantage : TOGAF ; ArchiMate ; Zachman ; AWS, Azure ou Google Cloud ; Kubernetes ; ITIL.

2.Expérience professionnelle

Le candidat devra justifier :

- D'au moins 12 années d'expérience en architecture d'entreprise ou architecture de systèmes d'information complexes ;
- D'une expérience démontrée dans la conception de plateformes gouvernementales ou de Digital Public Infrastructure ;
- D'une expérience sur des projets d'interopérabilité, d'identité numérique ou de plateformes nationales ;
- D'une excellente maîtrise des architectures ouvertes, des API, des microservices et du cloud ;
- Une expérience sur des programmes GovStack, MOSIP, X-Road, Mojaloop ou équivalents constituera un avantage majeur.

3.Compétences clés

Le candidat devra démontrer :

- Une excellente vision de l'architecture des administrations numériques ;
- Une forte capacité de conception de plateformes à grande échelle ;
- Une excellente maîtrise des technologies open source et cloud ;
- Une aptitude à travailler avec des équipes multidisciplinaires ;
- Une capacité à produire des standards tech-

niques et des référentiels nationaux ;

- D'excellentes compétences de communication et de vulgarisation auprès des décideurs non techniques.

IV.Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois à compter de la date de signature du contrat.

La mission se déroulera à Brazzaville, avec des possibilités de déplacement dans d'autres départements ministériels.

V.L'Unité de coordination du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), invite les candidats éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats doivent fournir toutes les informations définies dans la section « Profil du Consultant ».

Les candidats doivent inclure dans leur manifestation d'intérêt :

- Un curriculum vitae ;
- Les copies légalisées des diplômes (ou attestations) obtenus ;
- Les certificats de travail pour les missions similaires réalisées.

VI.La sélection du consultant s'effectuera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale, édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février et septembre 2025.

VII.Les candidats intéressés peuvent obtenir

les termes de référence et d'autres informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en cinq (05) exemplaires dont un (01) original au plus tard le 30 octobre 2026 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention « Recrutement de "l'Expert Architecte en chef du Gouvernement" dans le cadre de la "Delivery Unit" pour la mise en œuvre de la Feuille de Route Nationale de Transformation Numérique de l'État ».

VIII.L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

À L'ATTENTION DU COORDONNATEUR DU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PATN)
L'UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU 254, AVENUE PROSPER GANDZION, À CÔTÉ DE L'AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU RWANDA, CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO, BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 15 octobre 2026
Le coordonnateur
Michel NGAKALA

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

AMI N°04/MPTEN/PATN-UCP/C/CI/2026

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN EXPERT "DIRECTEUR DES DONNÉES ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE" DANS LE CADRE DE LA "DELIVERY UNIT" POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE NATIONALE DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ÉTAT

I.Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la mise en œuvre du « Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Recrutement d'un Expert "Directeur des données et de l'intelligence artificielle" dans le cadre de la "Delivery Unit" pour la mise en œuvre de la Feuille de Route Nationale de Transformation Numérique de l'État ».

II.Objectifs

Placé sous l'autorité du Directeur de Cabinet et du Senior Delivery Manager, le consultant sera chargé de :

- Élaborer la stratégie nationale de gouvernance des données ;
- Mettre en place un cadre national de partage et d'exploitation des données publiques ;
- Développer les premiers cas d'usage d'intelligence artificielle pour l'administration ;
- Accompagner les ministères dans l'amélioration de la qualité de leurs données ;
- Renforcer durablement les capacités de l'ADEN dans les domaines de la Data et de l'IA. L'objectif est de faire de la donnée un levier de décision publique, de modernisation de l'administration et de développement économique.

III.Profil du Consultant

La mission sera confiée à un « consultant individuel » satisfaisant aux caractéristiques suivantes :

1.Qualifications requises

- Le candidat devra être titulaire d'un Master (Bac+5 minimum) en Data Science, Intelligence Artificielle, Informatique, Mathématiques, Statistiques, Systèmes d'information ou dans un domaine équivalent.

- Les certifications suivantes constitueront un avantage : Microsoft Azure AI ; Google Professional Data Engineer ; AWS Machine Learning ; Databricks ; OpenAI ; TensorFlow ; Coursera / DeepLearning.AI.

2.Expérience professionnelle

Le candidat devra justifier :

- D'au moins 10 années d'expérience dans la gouvernance des données, la Data Strategy ou l'intelligence artificielle ;
- D'une expérience dans la conception ou la mise en œuvre de plateformes de données à grande échelle ;
- D'une expérience en développement de cas d'usage IA pour le secteur public ou privé ;
- D'une bonne connaissance des enjeux de protection des données, d'éthique de l'IA et de gouvernance des données ;
- Une expérience sur des projets financés par des bailleurs internationaux sera considérée comme un atout.

3.Compétences clés

Le candidat devra démontrer :

- Une excellente maîtrise des technologies Data et IA ;
- Une forte capacité de conception stratégique ;
- Une bonne compréhension des enjeux de gouvernance publique ;
- Une aptitude à vulgariser les technologies complexes auprès des décideurs ;

- Une capacité à animer des équipes pluridisciplinaires ;
- Une excellente communication en français et en anglais ;
- Une forte orientation vers les résultats et l'innovation.

IV.Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, à compter de la date de signature du contrat.

La mission se déroulera principalement à Brazzaville, avec des possibilités de déplacement dans d'autres départements ministériels.

V.L'Unité de coordination du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), invite les candidats éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats doivent fournir toutes les informations définies dans la section « Profil du Consultant ».

Les candidats doivent inclure dans leur manifestation d'intérêt :

- Un curriculum vitae ;
- Les copies légalisées des diplômes (ou attestations) obtenus ;
- Les certificats de travail pour les missions similaires réalisées.

VI.La sélection du consultant s'effectuera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale, Édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février et septembre 2025.

VII.Les candidats intéressés peuvent obtenir

les termes de référence et d'autres informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en cinq (05) exemplaires dont un (01) original au plus tard le 30 octobre 2026 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention « Recrutement d'un Expert "Directeur des données et de l'intelligence artificielle" dans le cadre de la "Delivery Unit" pour la mise en œuvre de la Feuille de Route Nationale de Transformation Numérique de l'État ».

VIII.L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

À L'ATTENTION DU COORDONNATEUR DU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PATN)
L'UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU 254, AVENUE PROSPER GANDZION, À CÔTÉ DE L'AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU RWANDA, CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO, BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 15 octobre 2026

Le coordonnateur

Michel NGAKALA

LYCÉE GÉNÉRAL DE LOUDIMA

Des kits bibliothécaires offerts aux élèves

Le président du Rotaract Club Ndjindji, Junior Yann Ngoubou, a officiellement lancé le 10 octobre dans le district de Loudima, département de la Bouenza, la première phase de son mandat 2026-2027, par la distribution des kits bibliothécaires aux élèves du lycée d'Enseignement général de Loudima.



Les membres du Rotaract Club Ndjindji avec les autorités et élèves de Loudima/DR

La cérémonie placée sur le thème « Un livre, un avenir » s'est déroulée en présence des autorités politico-administratives de ce district. Prenant la parole pour la présentation de son action, le président du Rotaract Club de Ndjindji, Junior Yann Ngoubou, a rappelé la portée de cette initiative qui dépasse, selon lui, le simple don matériel. « Nous sommes ici parce que nous croyons qu'aucun enfant ne devrait voir ses rêves limités par le manque de livres, que le potentiel d'un élève ne devrait jamais être prisonnier de l'insuffisance des ressources éducatives », a-t-il déclaré. Il a insisté sur le fait que l'éducation constituerait le socle sur lequel se bâtissent les compétences, la dignité, l'autonomie et le progrès d'une nation. Le Rotaract Club Ndjindji, par la voix de son président, entend inscrire son action dans la durée. Après cette première phase consacrée à la distribution de kits bibliothécaires, une deuxième

étape a d'ores et déjà été annoncée : celle de l'aménagement et de l'inauguration d'une bibliothèque communautaire pour le district de Loudima. « Notre ambition est de passer du don ponctuel à une solution durable, du geste symbolique à une infrastructure utile, et de l'intention à un héritage collectif », a précisé Junior Yann Ngoubou, sollicitant par ailleurs la collaboration des autorités locales pour la réalisation de ce projet. Le président du Rotaract Club Ndjindji a toutefois tenu à tempérer sur les objectifs de son action qui n'est pas de changer le destin de toute une génération en une seule journée, mais celle de contribuer à modifier des trajectoires de vie par une action méthodique et déterminée. « Cette cérémonie ne doit pas être comprise comme l'aboutissement de notre démarche, mais comme le début d'une mobilisation », a-t-il ajouté. Le président de la cellule jeune du Rotary Club Ndjindji Pointe-Noire

a exprimé sa gratitude aux autorités du district, aux responsables éducatifs et à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce don. Il a, par ailleurs, souhaité que ce projet ne soit pas la dernière action de l'organisation à Loudima, mais le début d'une relation durable, fondée sur l'écoute des besoins et la recherche de solutions concrètes. « Que Loudima puisse voir grandir une jeunesse qui lit, qui réfléchit, qui entreprend et qui construit », a-t-il dit, À travers cette initiative, le Rotaract Club Ndjindji entend démontrer que la jeunesse congolaise ne manque ni d'idées, ni de volonté, ni de capacité d'engagement. « Nous ne voulons pas être une jeunesse qui attend que le changement arrive. Nous voulons être une jeunesse qui se lève, qui propose et qui participe à sa réalisation », a conclu son président.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

FRANCE

La Fédération des communautés de l'EEC annonce un dîner de gala caritatif

La Fédération des communautés de l'Église évangélique du Congo (EEC) en France organisera, le 28 novembre prochain, un dîner de gala caritatif à Chevannes, dans le département de l'Essonne. L'initiative vise à mobiliser des fonds en faveur des œuvres sociales de l'Église, notamment pour la réalisation d'un projet agricole.

Prévue à partir de 19 heures, à la salle polyvalente de Chevannes, cette soirée se poursuivra jusqu'à l'aube. Elle réunira des membres de la communauté congolaise, des fidèles de l'Église évangélique du Congo ainsi que des amis de la République du Congo autour d'un objectif de solidarité. Dans un communiqué de presse, le coordonnateur de la Fédération, Rudy Malonga, invite les Congolais de France et toutes les personnes de bonne volonté à prendre part à cette initiative. Les fonds collectés seront reversés à l'Église évangélique du Congo pour contribuer au financement de ses actions sociales, avec un accent particulier sur la mise en œuvre d'un projet agricole. Au-delà de la collecte de fonds, cette rencontre sera également l'occasion d'échanger sur les mécanismes de financement des initiatives de développement et de lutte contre la pauvreté au sein des communautés religieuses. Une conférence sera organisée à cet effet autour du thème : « Le financement des projets pour lutter contre la pauvreté au sein de l'Église ». Le programme prévoit, par ailleurs, des prestations de gospel et diverses animations culturelles. Des artistes et musiciens confirmés, ainsi que de jeunes talents issus de différents horizons, sont annoncés. Le saxophoniste Fordha B Blow figure parmi les artistes ayant déjà confirmé leur participation. À travers cette activité, la Fédération entend renforcer la mobilisation communautaire autour des œuvres sociales de l'Église et contribuer au développement d'initiatives susceptibles d'améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires. La Fédération des communautés de l'Église évangélique du Congo en France a notamment pour mission de coordonner les communautés se réclamant de cette Église sur le territoire français. Elle œuvre également au maintien de leur unité dans les domaines de la foi, de la doctrine, de l'éthique et de la discipline.

Marie Alfred Ngoma



CATHOLIC RELIEF SERVICES (CRS), en collaboration avec le Ministère de la Santé et de la Population (MSP), à travers la Direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM), lance un appel à candidatures pour le recrutement d'un(e) Assistant(e) Technique Résident(e) chargé(e) d'appuyer la continuité opérationnelle du projet e-LMIS / Open mSupply pour la période d'octobre à décembre 2026.

Objectif de la mission :

L'Assistant(e) Technique aura pour mission d'assurer la continuité opérationnelle du système e-LMIS / Open mSupply à travers :

- Le suivi des prérequis techniques et logistiques des sites déployés ;
- La coordination des instances de gouvernance du projet (GTT et COPIL) ;
- Le suivi des incidents et l'interface technique avec la Fondation mSupply ;
- L'appui à la coordination des parties prenantes impliquées dans le projet.

Profil recherché:

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+4 minimum en informatique, logistique, santé publique, gestion de projet ou domaine connexe ;
- Justifier d'au moins quatre (4) années d'expérience professionnelle dans l'assistance

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Recrutement d'un(e) Assistant(e) Technique Résident(e) pour l'appui à la continuité opérationnelle du projet e-LMIS / Open mSupply

technique, la gestion de projets ou les systèmes d'information logistique ;

- Avoir une bonne maîtrise des outils bureautiques, de l'analyse de données et de la production de tableaux de bord ;
- Disposer d'excellentes capacités de coordination, de rédaction et de communication ;
- Une expérience avec des systèmes tels que mSupply, LMIS, DHIS2 ou équivalent constituera un atout.

Dossier de candidature :

Les candidats intéressés sont invités à soumettre :

- Un curriculum vitae détaillé et actualisé ;
- Les copies des diplômes et attestations pertinentes ;
- Les références professionnelles de missions similaires.

Dépôt des candidatures :

Les candidats intéressés peuvent demander les Termes de Référence à l'adresse cg_procurement@crs.org.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés uniquement à l'adresse cg_procurement@crs.org. La date de clôture est fixée au 30 octobre 2026 à 12h00

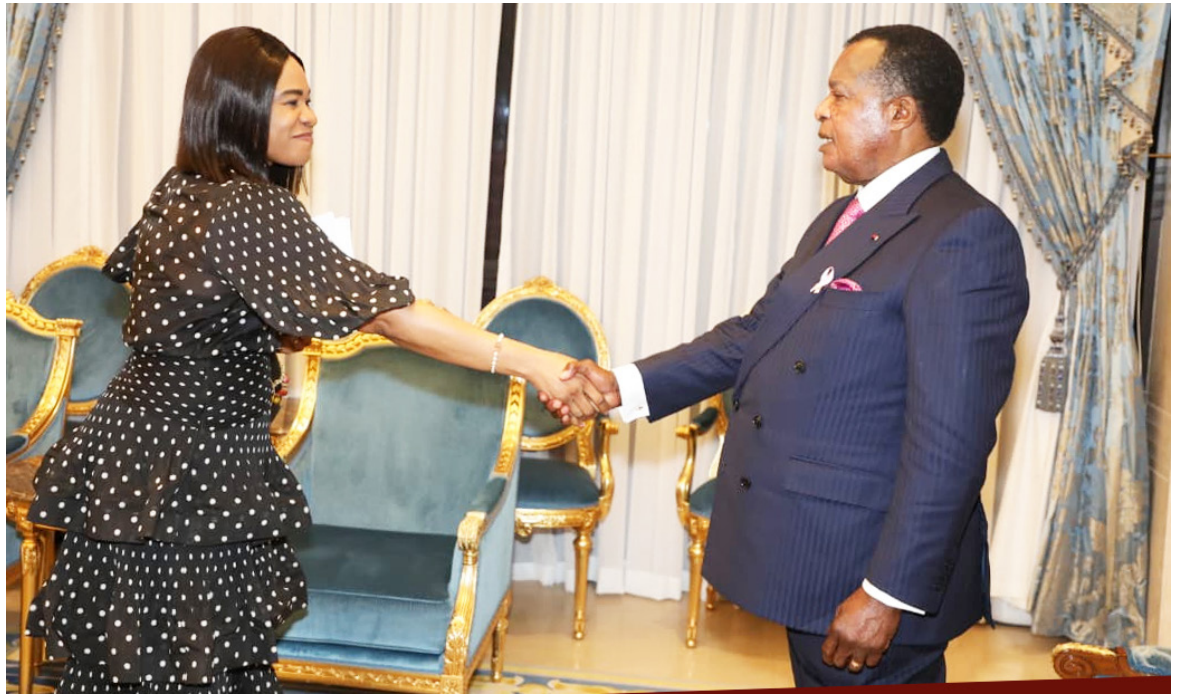
CEEAC

La nouvelle équipe dirigeante encouragée par Denis Sassou N'Guesso

La nouvelle équipe dirigeante de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), conduite par la présidente en exercice du Conseil des ministres, Rosario Mbasogo Kung, a été reçue par le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso.

« Nous avons présenté l'exécutif communautaire au président de la République du Congo et l'ensemble des activités que nous sommes en train de réaliser. Nous avons reçu de lui des orientations qui aident à garantir un meilleur développement de la communauté », a expliqué Rosario Mbasogo Kung qui est, par ailleurs, ministre de l'Intégration régionale de la Guinée équatoriale. Selon elle, le président Denis Sassou N'Guesso les a encouragés à travailler sur les objectifs pratiques, notamment les infrastructures, le renforcement des échanges inter-États, la consolidation de l'économie de la communauté...

« Nous avons aussi par la même occasion remis au président de la République du Congo l'invitation au sommet qui se tiendra très prochainement à Malabo », a fait savoir la présidente en exercice de la Commission de la CEEAC. En dépit de la morosité de l'économie mondiale, Rosario Mbasogo Kung a affirmé que grâce aux efforts conjugués de tous les pays membres la communauté se porte bien. « Mais il y a des améliorations à faire sur le renforcement des économies, sur la paix, la libre-circulation des personnes et des biens », a-t-elle nuancé en soulignant que le président Denis



Le président Denis Sassou N'Guesso recevant Rosario Mbasogo Kung/DR

Sassou N'Guesso est pour eux un appui important. La nouvelle équipe dirigeante de la Commission de la CEEAC a été instal-

lée à la suite d'un processus de renouvellement initié fin 2025 et finalisé par la prestation de serment officielle, le 2 mars 2026,

à Malabo sous la direction du président en exercice de l'organisation, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo.
Les Dépêches de Brazzaville

DÉPARTEMENT DE LA LIKOUALA

Des inondations affectent la sous-préfecture d'Epena



Les informations reçues du ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire indiquent que 16739 personnes sont sinistrées et/ou déplacées, soit 2738 ménages touchés ; onze villages de la sous-préfecture sur 22 sont inondés, notamment Mokengui, Mabongo-Toko, Bokatola, Makenko, Matoko, Ibanga, Iyalou, Itanga, Mohounda, Boha, Impongui et Mboukou. Face à cette situation préoc-

cupante sur le plan humanitaire et compte tenu du début de la saison des pluies et des risques sanitaires, le conseil des ministres, sur instruction du président de la République, enjoint les départements ministériels concernés à agir sans délai. Ainsi, le ministère de la Défense nationale a été instruit de mobiliser des hélicoptères de transport au profit des équipes des ministères chargés de l'Action huma-

nitaine et de la Santé. La riposte ainsi lancée est placée sous l'autorité du Premier ministre, chef du gouvernement, et sera coordonnée par une Task force constituée des ministères compétents. « Le gouvernement est ainsi tenu de rendre régulièrement compte au chef de l'Etat de l'évolution de la situation », a précisé le compte-rendu du conseil des ministres.

Guillaume Ondze

SANTÉ

Suspension de la grève des travailleurs

La Fédération nationale des agents de la santé et des affaires sociales (Fénasas) et la Fédération syndicale des travailleurs de la santé et des affaires sociales (Fésytrasas) ont publié, le 14 octobre, à Brazzaville une déclaration demandant aux employés des diverses structures hospitalières et sanitaires de reprendre le travail le 15 octobre à 7h sur tout le territoire national.

L'invitation de ces centrales syndicales fait suite au constat de paiement de deux mois de salaires. Le mouvement de grève générale illimitée avait été lancé avec un service minimum relancé le 6 août sur l'ensemble du territoire national pour non-satisfaction du cahier des revendications déposé le 13 novembre 2025 au ministère de la Santé et de la Population. « Conformément au relevé des conclusions de la réunion de concertation, présidée par le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, le 07 septembre 2026, l'intersyndicale fédérale, après la reprise des négociations le 13 octobre 2026, sur la base de son cahier des revendications sous l'autorité du ministre Pierre Mabiala, ministre d'État, ministre de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue Social, secondé par le ministre Jean Rosaire Ibara chargé de la Santé et de la Population, constate l'application des trois points dudit relevé de conclusions », notifie la déclaration lue par Benjamin Londé, secrétaire chargé des jeunes travailleurs à la Fénasas.

Par ailleurs, en rapport avec les textes officiels et en pleine négociation, le ministre Pierre Mabiala a rappelé : « La grève, en vertu de la législation, ne peut donc être déclenchée qu'à l'épuisement des procédures et seulement si celles-ci n'aboutissent pas. Il en découle le principe sacré de la négociation collective suivant lequel, lorsque les parties décident de se réunir pour négocier, la grève doit être, sinon levée, du moins suspendue ».

Fortuné Ibara